

LES ANGUILLES MELUNAISES

FONDEE EN 1897

N° Agrément : 15 AD 58

Assemblée Générale 2016

L'assemblée générale 2016 s'est tenue le 26 février 2017 à l'espace St Jean à Melun. 40 adhérents étaient présents ainsi que Mr Jean Dey Président Fédéral et Mr Vogel Maire de Melun.

Compte rendu financier

Les comptes 2015 et 2016 ont été approuvés à l'unanimité. Monsieur Césarini Xavier a été élu à l'unanimité contrôleur aux comptes.

Compte rendu moral

Les problèmes suivants ont été abordés :

- Les problématiques de l'Almont suite à la crue. Mr le maire a indiqué que le secteur du gymnase Pierre Lespiat allait être nettoyé par la ville. Il prend acte du bouchon à la sortie de l'Almont.
- Envasement du plan d'eau du Clos St Martin. La mairie de Vaux-le-Pénil a demandé à la Communauté Melun Val de Seine de faire le nécessaire.

Garderie

Mr le Maire de Melun a pris acte que les Anguilles Melunaises disposait de deux gardes assermentés, et se propose de les mettre en relation avec la police municipale.

Activités 2016

Le Président a rappelé les principaux évènements de l'année écoulée :

- Débroussaillage
- Lâcher de truites
- Le concours sociétaire remporté par Franck Noail
- La semaine de développement durable où nous avons fait pêcher les enfants de l'école Pasteur et animé une sortie pédagogique sur la Seine de Melun.
- Mobilisation pour s'opposer à l'installation d'un pêcheur professionnel
- Alevinage : pour mémoire
 - 100 kilos de brochets en Seine avec 100 kilos de gardons fourrage
 - 50 kilos de carpes en Seine
 - 50 kilos de sandres de taille supérieure à 23 cm
 - Parc Dubreuil :
 - 30 kilos de gardons
 - 10 kilos de tanches

- 1 kilo de goujons
- Clos St Martin :
 - 50kilos de gardons
 - 20 kilos de carpes
 - 10 kilos de tanches

Le renouvellement du parcours de carpes de nuit est demandé ainsi que deux extensions à Livry en amont des silos et à Chartrettes en aval du pont.

Les Anguilles Melunaises ont reçu la médaille de bronze de la ville de Vaux le pénit suite à l'aide apportée pour évacuer les sinistrés, en raison des fortes crues de juin 2016.

Disparition prochaine des cartes de pêche papier au profit des cartes internet.

Installation d'un ponton à la hauteur du parking des Anguilles Melunaises.

Manifestations à venir :

Le concours sociétaire serait avancé en fin d'année.

Lâcher de truites sur 2 jours les 8 et 9 avril 2017 au clos St Martin.

Nettoyage de l'Almont et du Parc Dubreuil le 5 Mars 2017.

Compétition

Franck Noail le président de la section, informe l'assemblée que le concours national aura lieu le 10 septembre prochain, et que le championnat départemental se déroulera les 16 et 17 septembre à Melun.

Concours du plus gros poisson :

Carpes : Bagnon Michel 0,90m pour 17,5 kg au Clos St Martin

Dufour Jonathan 0,78m pour 7,2 kg au parc Dubreuil

Carlos Reis Filipe 0,48m pour 3 kg dans l'Almont

Sandres : Versogne Serge 0,80m pour 6,2 kg dans la Seine

Chevesnes : Chauffeté Jean-Pierre 45cm pour 3kg

L'assemblée s'est terminée par un vin d'honneur, après avoir observé 1 mn de silence à la mémoire de Jean-Claude Dubuisson vice-Président des Anguilles Melunaises disparu au printemps 2016.